

● LIAISON MONTARNAUD-GIGNAC

Le savez-vous ? Depuis le mois de mars, une navette dessert désormais le Pôle Échanges Multimodal (PEM, au rond-point de Saint Paul) et permet une correspondance avec les lignes de bus qui y font un arrêt (lignes 662, 663 et 681). Si vos possibilités de déplacement vers Montpellier ont ainsi été augmentées, cette navette permet également un aller-retour à Gignac dans l'après-midi par les transports en commun. Pensez-y si vous souhaitez profiter des services et des commerces que vous offre Gignac. Les horaires précis sur le site d'Hérault Transports : 617-navette.pdf. Une seconde navette dans la matinée est à l'étude.

● BUS PMI - Protection Maternelle et Infantile

En collaboration avec le Conseil Départemental de l'Hérault, des consultations médicales et permanences de puériculture vont prochainement être mises en place sur notre commune par la mise à disposition de CD34 d'un BUS PMI. Celui-ci permettra à celles et ceux qui ne peuvent se déplacer et se rendre au service territorial des solidarités d'accéder aux soins dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile et de répondre à leur demande. Le public concerné sera les futures mères et les enfants de 0 à 6 ans. La venue de ce bus itinérant s'effectuera 1 fois par mois, tous les deuxièmes lundi du mois sur le parking de l'école maternelle. Nous vous tiendrons prochainement informés de la date de démarrage !

Contacts utiles

Services Municipaux

MAIRIE Tél : 04 67 55 40 84 / Fax : 04 67 55 52 65 Email : contact@montarnaud.fr Lundi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h Mardi : 8h30 à 12h Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h	ESPACE MULTIMEDIA : 06 20 92 22 24 Accueil Tout Public : lundi et vendredi, de 16h à 17h45, à la bibliothèque municipale. Cours collectifs ou particuliers : sur rendez-vous.	BIBLIOTHEQUE : 04 67 55 48 16 Mardi : 16h30 à 18h30 - Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30 - Vendredi : 15h à 18h30 - Samedi : 9h à 12h
Permanence des Elus : sur rendez-vous Permanence CCAS (Affaires sociales) : Tlj sur rendez-vous Service Urbanisme : permanence téléphonique et prise de rendez-vous mardi et jeudi matin	SERVICE JEUNESSE : 06 17 37 82 04 ALSH « Les Ouisitiis 3-5 ans » 07 77 96 68 03 ALSH « Les Katchouks 6-11 ans », 06 17 41 19 87 Mercredis et Vacances scolaires : 7h30 à 18h ALSH « Adolescents » 12-17 ans, 06 75 07 62 00 Mercredi : 13h à 18h - Vendredi : 16h à 19h - Vacances scolaires : 9h à 18h	Accueil et Scolaire Crèche "Le Berceau" : 04 67 67 87 65 École Maternelle : 04 67 55 48 82 École Élémentaire : 04 67 55 56 99 Accueil Périscolaire Élémentaire : 06 17 41 19 87 Accueil Périscolaire Maternelle : 07 77 96 68 03 Cantine : 04 67 55 40 84 Collège : 04 99 62 31 70
POLICE MUNICIPALE : 04 67 59 13 53		

Autres Services

DÉCHÈTERIE Syndicat Centre Hérault : Syndicat Centre Hérault : 04 67 88 18 46 Matin : 9h - 12h // Après midi : 14h - 17h15 Fermeture les dimanche et lundi	HÉRAULTTRANSPORT (bus 617) : 04 34 888 999 MONTARNAUD (EGLISE) À MONTPELLIER (MOSSON) 6h28-6h50* • 6h54-7h15* • 7h02-7h20 • 8h19-8h40 • 9h19-9h40 • 10h38-11h00 • 12h39-13h00 • 13h39-14h • 14h48-15h20 • 17h14-17h35 • 18h19-18h40.	LAPARROISE : 04 67 55 46 40 (Messe dimanche 11h) LA POSTE : 04 67 12 15 13 Lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30 Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h.
DÉFIBRILLATEUR : disponible en Mairie CORRESPONDANTE MIDI LIBRE : Sophie Lepin : 06 20 98 69 01 GENDARMERIE : 04 67 75 18 99	MONTPELLIER (MOSSON) À MONTARNAUD (Lou Pradas) 8h10-8h27 • 10h15-10h36 • 2h40-12h57 • 13h20-13h37 • 15h15-15h32, 16h15-16h32 • 17h15-17h32 • 18h15-18h32 • 18h45-19h02 • 19h35-19h52 Horaires du lundi au samedi (sauf* : du lundi au vendredi) Arrêt «Pôle d'échange» ZAE La Tour : 662 / 663 / 673 / 681	MARCHÉS • Vendredi, 7h30 à 12h45 : Esplanade • Dimanche, 8h à 12h30 : Esplanade • Samedi, 8h30 à 19h : parking primeur/Secret Pains. • Dimanche, 8h30 à 13h : parking primeur/Secret Pains. PERCEPTION Clermont l'Hérault : 04 67 96 01 31

« Bi-mensuel N°140 - Septembre 2021 »

Pour la prochaine parution, merci de transmettre vos informations par email, ou à l'accueil de la Mairie, **au plus tard le vendredi 6 août 2021.** Contact : service.communication@montarnaud.fr

Juillet - Août

n°139 2021

- MONTARNAUD DÉCONFINÉ
- LES ESTIVALES
- CONCERT DE L'ORCHESTRE SYNCOPATIQUE
- FEU D'ARTIFICE ET FÊTE NATIONALE
- 11° SALON ARTISTIQUE MONTARNÉEN
- ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Directeur de la Publication : Jean-Pierre PUGENS - Responsable de la Publication : Hélène BONNIER - Conception & Réalisation : Ville de Montarnaud - 06/2021 - Imprimé sur papier écologique.



80, avenue Gilbert Sénès - 34570 Montarnaud - Téléphone : 04 67 55 40 84 - Fax : 04 67 55 52 65 - contact@montarnaud.fr

www.montarnaud.com - Ville de Montarnaud

Sous réserve et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

● Vendredis 2, 30 juillet et 27 août de 19h à 23h : « Les Estivales de Montarnaud »

La Municipalité, les viticulteurs, les associations, les commerçants et artisans des métiers de bouche de Montarnaud et ses alentours s'associent pour vous proposer l'édition 2021 des « Estivales de Montarnaud ».

Marché nocturne autour des vins* et dégustations les vendredis 2 juillet avec le concert de l'Orchestre Syncopatique, 30 juillet et 27 août 2021 avec les Marchés de Créateurs, sur l'Esplanade Jean Moulin. Restauration sur place, groupes de musique et animations gratuites pour les enfants.

Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

● Vendredi 2 juillet à 20h30 : Concert de l'Orchestre Syncopatique

La Bibliothèque Municipale vous propose le concert sur l'Esplanade Jean Moulin. Groupe montpelliérain de jazz traditionnel, il tire ses influences et son esprit des orchestres swing et des fanfares de la Nouvelle Orléans (Louis Armstrong, Professor Longhair ou les traditionnels de Mardi Gras). En partenariat avec la Médiathèque Départementale. Contact : Bibliothèque Municipale, 04 67 55 48 16.

● Samedi 10 juillet de 19h à 23h30 : Kermesse des commerçants

Sur l'Esplanade Jean Moulin : jeux, animation de stand gratuit par chaque commerçant participant. Apéritif offert par l'association des commerçants. Tombola : plusieurs lots, distribution des tickets chez les commerçants. Restauration et boissons sur place. Contact : Association des Commerçants, 06 22 63 26 14.

● Lundis 12 juillet et 2 août de 9h30 à 11h30 : Passage de l'API BUS

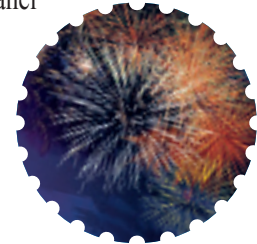
La commune de Montarnaud a été sélectionnée par le Conseil Départemental de l'Hérault pour bénéficier des services de l'ADMR « API BUS » Accès aux droits. Ce bus itinérant sera présent sur l'Esplanade Jean Moulin. L'objectif de ces permanences est de proposer un accompagnement d'accès aux droits auprès d'un public en précarité numérique. Des ateliers seront proposés collectivement et gratuitement : des ateliers informatiques, pour la mémoire, pour le bien-vieillir, la nutrition, la généalogie, la prévention routière, la prévention des chutes, l'information sur les droits des personnes. Le panel d'animation sera assez large ! Entrée libre. Contact : ADMR, 06 86 54 18 33.

● Mardi 13 juillet à 22h30 : Feu d'artifice

La Municipalité organise le feu d'artifice sur le parking de la maternelle. Le stationnement se fera au parking du Super U. Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr

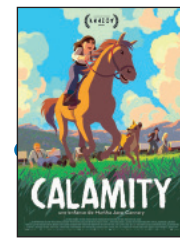
● Mercredi 14 juillet à 10h30 : Fête Nationale

Dépôt de gerbe devant la statue de la République, Plan de la Poste, en présence de M. le S o u s - Préfet (sous réserve), M. Eliaou - Député, M. Bilhac - Sénateur, M. Soto - Président de la CCVH. 11h30 : Apéritif offert par la municipalité sous réserve d'accord préfectoral. Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr



● Jeudi 15 juillet à 22h : Cinéma Plein Air Enfants « Calamity »

La Municipalité a le plaisir de vous offrir du Cinéma en Plein Air au Terrain de Tambourin (ou à la salle des fêtes en cas de pluie). Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr



Les enfants de moins de 12 ans doivent être impérativement accompagnés par un adulte. « Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest des États-Unis, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre... Une aventure qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane. »

Durée : 1h22 - Film d'animation, à partir de 6 ans.

● Vendredi 6 août de 17h à 22h : « Grande Tournée Hérault Vacances »

Le Département de l'Hérault propose un programme d'animations gratuites pour tous, une journée Sport, Musique et Dégustations sur l'Esplanade Jean Moulin. Le Podium E.Sport viendra compléter la gamme d'animations de ce village itinérant en proposant du Sport Virtuel. De 17h à 22h, animations non-stop : 17h - 20h, Fitness, Zumba, activités cérébrales, jeux de logique et d'habileté, E.Sport, stands des associations partenaires... 20h - 22h : Ap'Hérault gourmands, marché vincoeur & saveurs, groupe musical... Contact : Hérault Sport, 04 67 67 38 00.



● Vendredi 20 au mercredi 25 août : 11° Salon Artistique Montarnéen

La Municipalité de Montarnaud, en collaboration avec l'association « Monarc », vous invite au 11° Salon Artistique Montarnéen. Ce salon réunira les sculpteurs et les peintres de Montarnaud et de ses environs dans la salle des fêtes de Montarnaud, de 10h à 19h. Vernissage le samedi 21 août 2021 à 18h. Contacts : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84, Association « Monarc », 06 32 05 15 95.



● Mardi 24 août à 18h30 : Commémoration de la Libération du 24 août 1944

La Municipalité de Montarnaud et l'association « ANACR » vous invitent à participer à la cérémonie commémorative de la « Libération du 24 août 1944 », devant la plaque commémorative de l'avenue de Montpellier à Montarnaud. Contacts : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84, « ANACR » 04 67 55 49 54.

● Lundi 30 août à 21h30 : Cinéma Plein Air Adultes « Adieu les cons »

La Municipalité a le plaisir de vous offrir du Cinéma en Plein Air au Terrain de Tambourin (ou à la salle des fêtes en cas de pluie). Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr



Les enfants de moins de 12 ans doivent être impérativement accompagnés par un adulte. Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable. Durée : 1h27 - Comédie

● FÊTE DU VILLAGE

Le comité des fêtes antérieur, lors de son assemblée générale, a fait part de sa volonté d'arrêter l'animation des fêtes du village. Le résultat financier qui aurait dû être rétrocédé à la Commune pour la préparation de la fête du village a été affecté à trois associations : L'association Boule Montarnéenne, L'association Espoir pour un Enfant et le Club de Football. Dont acte.

Dans l'attente de la mise en place d'un éventuel comité des fêtes, la Commune, avec les associations du village qui le souhaitent, organisera les festivités les 13, 14 et 15 août 2021. Des réunions seront organisées avec les associations pour la participation de tous, au travers d'animations, de tenue de buvette et autres.

Après la fête, une commission sera mise en place pour la création d'un nouveau comité avec, souhaitons-le, de nouvelles idées, de nouvelles propositions. Merci de faire part à la mairie, d'ores et déjà, de vos candidatures.

● ÉCOLES

• Eu égard à l'explosion démographique de Montarnaud et de sa jeunesse (1 000 personnes ont moins de 16 ans sur une population de 4 100 habitants), l'académie a autorisé la création d'une 16^e classe. Les plans sont prêts, les entreprises sélectionnées, les travaux se réaliseront entre le début et la fin des vacances scolaires d'été 2021. Nous serons prêts début septembre.

• Les oiseaux ont envahi depuis quelques années les combles du bâtiment A de certaines classes élémentaires. Aucune solution n'avait été apportée. Nous envisageons, courant de l'été, d'enlever les tuiles, nettoyer les combles, et redonner un niveau sanitaire cohérent avec la destination de ces locaux. Tout sera prêt à la rentrée.

● LYCÉE DE GIGNAC

La volonté est toujours de permettre aux élèves de seconde d'accéder au lycée de Gignac. Pour les premières et terminales le lieu d'étude dépendra des options choisies par les élèves. Où en sommes-nous à ce jour ? Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation a été rencontré trois fois, dont une à Montarnaud. La fédération des parents d'élèves et la Mairie ont demandé un rendez-vous à la rectrice, sans réponse à ce jour. Nous avons le soutien et l'accord dans notre démarche de Madame Carole Delga présidente de la région Occitanie, de Monsieur Soto en qualité de président de la CCVH et Maire de Gignac, de Monsieur Roig président de l'association des Maires de l'Hérault.

Tribune de la Majorité

La période de déconfinement arrive à son terme. Dès le 30 juin la quasi-totalité des manifestations seront autorisées. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la bonne volonté de chacun et à la vaccination.

Merci à ce titre à la CCVH et au Département qui ont, à proximité de notre village, mis en place les centres de vaccination à Gignac et au SDIS de Vailhauquès, au CCAS et Monsieur Louis Ferrand qui ont assisté les anciens dans cette démarche. Nous devons apprendre à vivre avec ce virus. Il est recommandé, même vacciné, de conserver nos habitudes de respect des règles sanitaires et du port du masque en cas de forte concentration de population.

Nous avons une pensée pour toutes les familles qui ont été éprouvées de près ou de loin lors de cette pandémie. La vie, nous l'espérons, va reprendre un cours plus normal. Nous allons pouvoir échanger sur les nouveaux projets : école maternelle, voiries, patrimoine, cave coopérative, vidéoprotection, entrée de ville, le cimetière, l'embellissement du village. Profitez de cet été en famille, participez aux nombreuses manifestations organisées par les associations ou la collectivité.

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

● Permanences MLJ du mois

Les permanences de la Mission Locale des Jeunes (MLJ) se dérouleront à la **salle du CCAS** (derrière le bâtiment de la Mairie, à l'angle du parking) : **les 8, 22 juillet et le 5 août 2021, de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous**. Contact : Isabel Segato, 04 67 54 91 45.

● Rappel : Inscriptions aux écoles

Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire, pour la rentrée 2021-2022, se font en deux temps : la première étape en mairie (document signé par le maire) et une seconde étape auprès de la directrice de l'école (cette année, pas de rendez-vous physique au vu de la situation sanitaire). Les parents pourront envoyer par email le dossier d'inscription complet à : ce.0341685x@ac-montpellier.fr, ou déposer le dossier directement dans la boîte aux lettres de l'école. A noter pour cette rentrée : seuls les enfants de 2018 seront admis en petite section (PS). Contacts des Directrices : Élémentaire, 06 26 81 09 31 - Maternelle 04 67 55 48 82.

● Body Taekwondo hebdomadaire

Le Club Taekwondo Coeur d'Hérault est heureux de vous proposer, comme chaque année, gratuitement des cours de Body Taekwondo (coups de poings, coups de pieds et abdos en musique) **de 19h à 20h tous les lundis durant les mois de juillet et d'août**. Alors, n'hésitez pas à venir nombreux nous rejoindre dans une ambiance très conviviale. Ces cours auront lieu en extérieur sur le Terrain du Tambourin. Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter au 06 03 28 50 63 ou 06 61 92 59 50.

● EFS : Collecte de Sang en quelques chiffres...

Un immense merci aux 73 donateurs dont 4 nouveaux donateurs qui se sont présentés à la collecte de l'Établissement Français du Sang à Montarnaud le 19 mai dernier (62 en février). Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine collecte de sang organisée le **vendredi 3 septembre 2021 de 15h à 19h30 à la Salle des Fêtes de Montarnaud**. La Municipalité vous souhaite un bel été avec un déconfinement le plus réussi possible. Prenez soin de vous !



● Stérilisation des chats

La Commune met en place, avec l'association Brigitte Bardot et le cabinet vétérinaire Riou Leterier, une convention pour la stérilisation de 14 chats sans propriétaire. La démarche se mettra en place cet été. Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84,

Annuaire des Associations

La Municipalité sollicite toutes les associations montarnéennes pour la mise à jour de l'annuaire des associations qui sortira début septembre, à l'occasion de la Journée des Associations. Il se veut une vitrine pour vos activités. Pour qu'il soit le plus représentatif possible de la richesse de vos propositions, retournez le formulaire de mise à jour des données, disponible sur le site internet de la mairie, par email à service.communication@montarnaud.fr.

Prochaine Journée des Associations, samedi 4 septembre 2021, de 10h à 13h.



Port du masque obligatoire / Gestes barrières à respecter / Nombre de personnes limité

● Bibliothèque Municipale - 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr

La bibliothèque sera fermée : du mardi 27 juillet au samedi 21 août (inclus) dans le cadre des congés annuels. **Réouverture** le mardi 24 août 2021.

Durant l'été nos horaires restent inchangés :

Mardi de 16h30 à 18h30 // Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 // Vendredi de 15h à 18h30 // Samedi de 9h à 12h

Jeux de société aux heures d'ouverture, vous pouvez profiter d'une sélection de jeux sur place.

● Espace Multimédia Municipal : 06 20 92 22 24, multimedia@montarnaud.fr

HORAIRE D'OUVERTURE TOUT PUBLIC POUR LES VACANCES SCOLAIRES : les lundis et vendredis de 16h à 18h à la bibliothèque ; du lundi 19 au vendredi 30 juillet et du lundi 23 août au vendredi 27 août.

FERMETURE ESTIVALE : Vendredi 9 au mardi 13 juillet et du lundi 2 au vendredi 20 août 2021 inclus. **Ré-ouverture le 23 août 2021.**

Activités pour les vacances scolaires :

• **Cours particuliers adultes :** appelez Emmanuel au 06 20 92 22 24 pour prendre rendez-vous.

• **Spécial jeux :** sur rendez-vous, atelier jeux de société par groupe de 2 à 8 joueurs

• **Avec le Service Jeunesse :** ALSH Katchouks (montage photo etc) et Ados (animation jeux vidéo)

● Service Jeunesse Municipal - 06 17 37 82 04, service.jeunesse@montarnaud.fr

• **L'accueil de loisirs « Les Oustitis » pour les 3/5 ans :** 07 77 96 68 03 - alsh.oustitis@montarnaud.fr 30 places ouvertes.

• **L'accueil de loisirs « Les Katchouks » pour les 6/11 ans :** 06 17 41 19 87 - alsh.katchouks@montarnaud.fr 36 places ouvertes à la journée // 1 groupe passerelle pour 12 enfants de 9 à 11 ans tous les mercredis matin.

Les ALSH sont ouverts les mercredis de 7h30 à 18h, inscription à la journée ou ½ journée avec ou sans repas :
- Les demandes d'inscription pour les ALSH Oustitis et Katchouks se font uniquement par email et votre dossier périscolaire/extrascolaire doit être à jour.

• L'accueil de loisirs « Adolescents » pour les 12/17 ans :

06 75 07 62 00 - alsh.ados@montarnaud.fr

L'ALSH Adolescents est ouvert en période scolaire, les mercredis de 13h à 18h et les vendredis de 16h à 19h. Pendant les vacances, ouverture à la journée complète de 9h à 18h, du lundi au vendredi, avec possibilité de restauration sur place sur inscription.



PROGRAMMES DES VACANCES D'ÉTÉ :

DU MERCREDI 7 JUILLET AU VENDREDI 6 AOÛT 2021 ET DU 23 AU 27 AOÛT

• **OUSTITIS :** Conquête du Far West, Dinosaures, Pirates, Forêt Enchantée, Sous l'Océan, Tous à la Ferme !
Sorties : Aquarelle, Accrobranche, Grand Bleu, Parc du Theil.

• **KATCHOUKS :** Les quatre éléments, L'astronomie, L'Égypte, Fête Foraine, Jeux d'acteurs et d'actrices, Jeux de télé-réalité revisités par nos Katchouks. **Sorties :** Observatoire d'Aniane, Musée, Cinéma, Serre Amazonienne, Parc du Theil. **Séjour :** 12 au 16 juillet « Les petits aventuriers de la nature » - **Bivouac :** les 2 et 3 août, « Camping ».

DU MERCREDI 7 AU 30 JUILLET 2021 ET DU 23 AU 27 AOÛT

• **ADOLESCENTS :** Bricolage, sports, karting, Laser Game, jeux d'eau, VTT, ... **Séjour :** 19 au 23 juillet à Mons-la-Trivalle : Camping, Canoë, VTT, Canyoning, Baignade - **Bivouac :** Nature, les 28 et 29 juillet à Laroque.

● LA POSTE

Les services de La Poste nous ont fait connaître leur volonté de réduire les horaires d'ouverture de son établissement à Montarnaud. Ouverture le matin seulement et fermeture le samedi matin.

Contrairement à certaines rumeurs, les élus ne sont pas restés immobiles. M. Cabanel, M. Bilhac, M. Grand, M. Bourgui (sénateurs), M. Eliaou (député), M. Roig (président de l'association des Maires de l'Hérault, Mme Negrier-Fernando (Conseillère Régionale et Présidente de la Commission Elus-Poste) ont été sollicités.

Tous ont contacté le Directeur Régional de la Poste pour demander la remise en question de cette modification eu égard à l'explosion démographique de notre Commune et l'importance de cet établissement de service public.

Le 2 juin 2021, le Maire a participé avec les autres élus concernés, dont le Maire d'Aniane, à la mise en place d'une réaction commune lors d'une réunion à Villeveyrac. Des actions élus/population vont être engagées. L'information vous sera donnée. Nous ne laisserons pas tomber les Montarnéens, ni les services publics.

● VOIRIES

Dans les années précédentes, le traitement des voiries a été plus que sommaire, et notamment dans le centre ancien. A ce jour, avec l'aide de la CCVH les relevés des réseaux des eaux pluviales et des eaux usées sont réalisés, avec les défauts et les dégradations constatés, et non réglés par manque d'entretien notamment sur les pluviales.

Un appel d'offre est lancé pour étudier le traitement de l'ensemble des voiries en phase programme, et pour assurer l'homogénéité du traitement. Les phases des travaux du mandat s'enchaîneront année après année dans la durée.

● LE SIADE

Après une année d'étude du fonctionnement de ce syndicat, nous sommes arrivés au triste constat suivant :

- Les constructions qui ont été réalisées ne sont pas conformes au permis de construire.
- Les constructions ne sont pas raccordées au réseau public d'eau potable (non conforme au Plan Local d'Urbanisme).
- Les autorisations d'ouverture de salles événementielles ont été validées sans conformité.
- La destination des lieux ne correspond pas au permis et au zonage du Plan Local d'Urbanisme.
- Les constructions pour l'hébergement d'entreprises ont été autorisées sans dépôt de permis de construire.
- L'accès légal aux équipements n'est pas réalisé.

En bref, la majorité des interventions est à reprendre dans un cadre légal.

A ce jour, tout évènement sur le MAS DIEU est interdit. La Mairie et le Syndicat vous tiendront informés sur la suite.

Tribune de l'Opposition

Nous approuvons pleinement les initiatives de la Mairie et du Comité de soutien de la poste de Montarnaud afin de s'opposer à la réduction des horaires d'ouverture de ce service public. Une telle décision est anti-économique - comment développer un service si on ne l'offre pas ? anti-écologique - en obligeant les usagers à se déplacer à Gignac ou Montpellier et anti-sociale - ce sont les plus précaires qui en souffriront le plus. Les dirigeants de la Poste sont-ils des aliens hors réalité anti-développement durable ?

Montarnaud est composé de différents quartiers et d'habitant-e-s qui ont des attentes et des priorités diverses et variées, répondre à celles-ci est un travail indispensable pour préserver une cohésion sociale. Il nous semble donc important de ne pas oublier dans les investissements : le centre historique (rue du château, rue de l'église...) comme les rues des plus anciens lotissements (rue des érables...).

Enfin, nous pensons que le site du Mas-Dieu a pour vocation d'accueillir uniquement des entreprises écocitoyennes, créatrices des emplois de Demain. Nous contacter : Quate.ensem@gmail.com